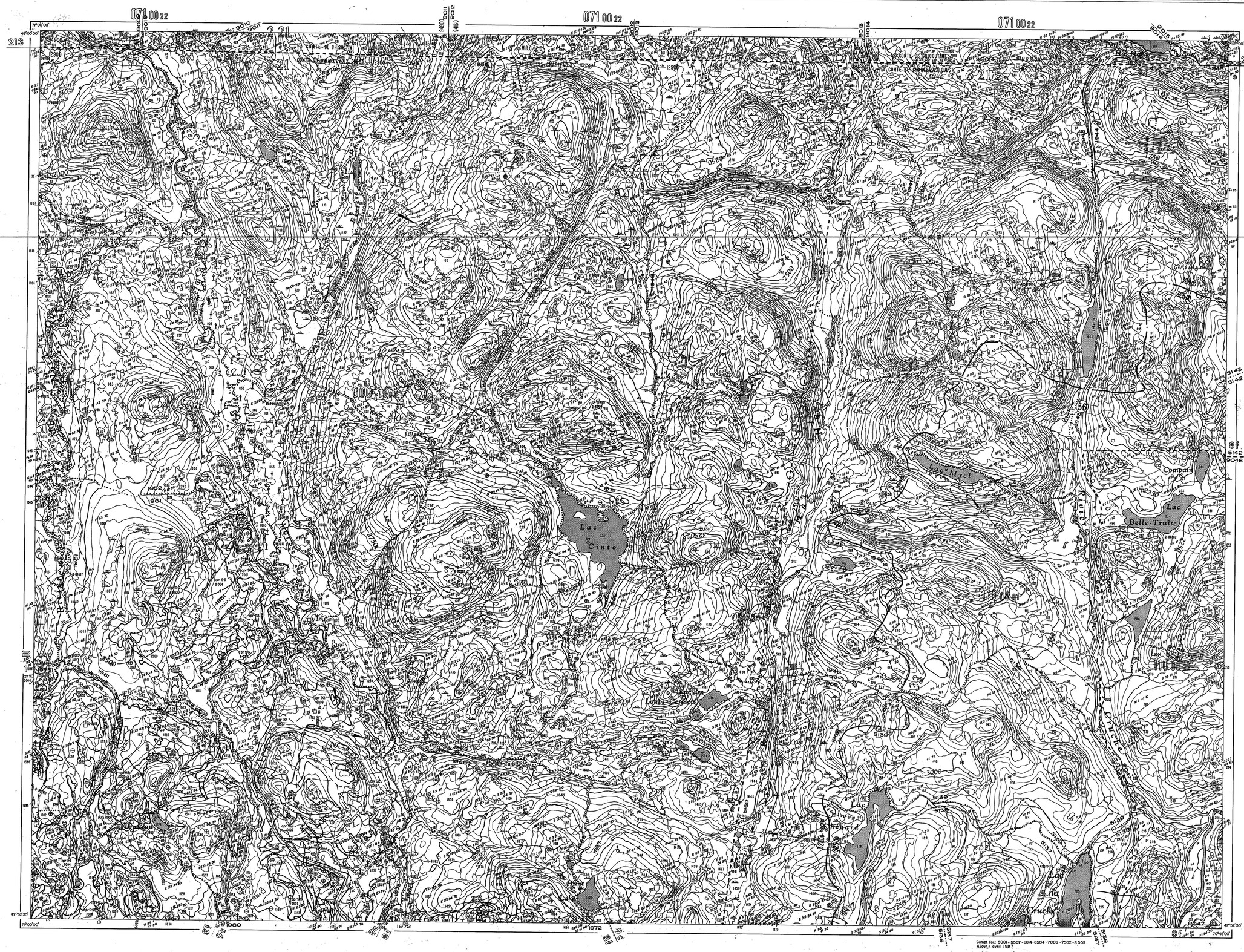

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive ensemencement
Coupe progressive final
Coupe à diamètre limite et dégageant des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (dégagement à pied)
Plantation à repiques nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Protection contre insectes
Récolte dans les tailles totales/régénération lérosa

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (sapinière sensiblement équilibrée)
— (sapinière à épinette noire et/ou épinette rouge)
— (sapinière à pin blanc et/ou pin rouge)
— (sapinière à pin gris)
— (sapinière à thuya)
— (sapinière à thuya (cèdre))
— (sapinière à peuplier)
— (sapinière à mélèze)
— (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)
— (sapinière à thuya (cèdre))
— (sapinière à pin blanc)
— (sapinière à pin gris)
— (sapinière à peuplier)
— (sapinière à épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette rouge)
— (plantation d'épinette blanche) à pin rouge
Sapinière
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— (sapinière à thuya (cèdre))
— (sapinière à épinette noire et/ou épinette rouge)
— (sapinière à pin blanc)
— (sapinière à pin gris)
— (sapinière à peuplier)
— (sapinière à mélèze)
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — (sapinière à pin rouge)
— — — —